

Philippe Vasseur

Ancien Ministre

Monsieur Michel BARNIER
Ministre de l'Agriculture et de la Pêche
78, rue de Varenne
75007 - PARIS

Objet : Démission de l'AFICAR

Lille, le 13 mars 2008

Monsieur le Ministre,

A la demande de Monsieur Dominique BUSSEREAU, alors Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, j'avais accepté de devenir président de l'Agence Française d'Information et de Communication Agricole et Rurale (AFICAR), établissement public créé par la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux.

Nommé « personnalité qualifiée » par Monsieur Dominique BUSSEREAU, j'ai été désigné président de l'AFICAR par le Conseil d'Administration du 27 mars 2006 et cette désignation a été entérinée par décret du 27 avril 2006.

L'AFICAR a immédiatement lancé des opérations permettant, conformément à sa mission, d'améliorer la connaissance par le grand public, du monde agricole et rural.

Néanmoins, j'ai rapidement constaté et je vous en avais informé que les moyens de l'Agence n'étaient pas à la hauteur des perspectives qui m'avaient été annoncées. J'ai déploré, en outre, que la nécessité de mettre en cohérence diverses politiques de communication n'ait pas été prise en compte, alors que le renforcement des synergies aurait apporté un gain d'efficacité à moindre coût.

En conséquence, j'ai l'honneur et le regret de vous faire part de ma démission du poste de président et du Conseil d'Administration de l'AFICAR.

J'informerai de cette décision à effet immédiat les membres du Conseil d'administration de l'Agence lors de la réunion prévue ce jour, jeudi 13 mars 2008.

Au moment où je quitte l'AFICAR, je tiens à rendre hommage à sa directrice pour la force de son engagement et la qualité du travail qu'elle a accompli dans des conditions difficiles.

Je tiens également à affirmer que les raisons qui avaient conduit le gouvernement, le parlement et les responsables professionnels à vouloir la création de l'AFICAR me semblent plus que jamais d'actualité.

...

Il me paraît indispensable d'améliorer la connaissance par le grand public du monde agricole et rural, de promouvoir l'image de l'agriculture auprès des consommateurs et de valoriser les métiers et les produits issus des territoires ruraux. Je doute que la seule reconduction des actions menées en dehors de l'AFICAR jusqu'à présent (et dont je ne mets pas l'utilité en cause) suffisent à y parvenir. C'est d'ailleurs ce qui avait conduit à la création de l'Agence.

J'espère, sans toutefois entretenir d'excessives illusions, que ma démission donnera l'occasion d'une réflexion ramenant aux fondements de l'AFICAR pour promouvoir une communication au service de toute l'agriculture, en privilégiant le message plutôt que l'émetteur.

En vous assurant de ma fidélité à la cause agricole,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de toute ma considération.

Philippe VASSEUR